

**Conseil économique et social**

Distr. générale
22 octobre 2025

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité des politiques sociales, de la lutte
contre la pauvreté et du genre**

Sixième réunion

Addis-Abeba, 26-28 novembre 2025

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Débat général sur le thème de la réunion :

**« De l'emploi informel aux moyens de subsistance durables :
les technologies émergentes, moteurs d'une transition équitable »**

**De l'emploi informel aux moyens de subsistance
durables : les technologies émergentes, moteurs
d'une transition équitable**

Aide-mémoire

I. Introduction

1. Le Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre est un organe intergouvernemental statutaire composé d'experts et de décideurs qui donne des orientations et des conseils à la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'agissant de ses priorités stratégiques et de ses relations avec les membres de la Commission.

2. Le Comité se réunit tous les deux ans ; ses travaux sont dirigés par un Bureau élu pendant la réunion et dont le mandat est de deux ans, jusqu'à la réunion suivante. La Division fait office de secrétariat du Comité et organise ses réunions.

II. Thème

3. La sixième réunion se tiendra sur le thème : « De l'emploi informel aux moyens de subsistance durables : les technologies émergentes, moteurs d'une transition équitable ».

4. L'intelligence artificielle générative représente une avancée technologique majeure. L'accroissement de l'accessibilité et de l'utilité de ces systèmes d'intelligence artificielle entraîne l'automatisation des tâches routinières, la création de nouveaux emplois et le développement des capacités humaines, ce qui se traduit par une amélioration de l'efficacité et de la productivité. Ces changements doivent être bien compris si l'on veut que les décideurs, les chercheurs, les chefs d'entreprise et les travailleurs puissent anticiper les différentes implications pour les marchés du travail, l'innovation et la gouvernance.

* E/ECA/CSPPG/6/1.



5. L'intelligence artificielle, en particulier l'intelligence artificielle générative, a quatre types d'effets sur l'emploi : le déplacement d'emplois, la transformation d'emplois, la création d'emplois et les disparités en matière d'emploi. Ces effets sont liés aux gains de productivité attendus dans les situations où l'adoption et l'application de l'intelligence artificielle peuvent permettre de remplacer le travail humain, de compléter le travail humain, de créer de nouveaux emplois ou d'approfondir l'automatisation.

6. Dans l'ensemble, l'intelligence artificielle générative offre un plus grand potentiel d'augmentation du travail humain que de remplacement, ce qui est particulièrement important dans les pays africains à faible et moyen revenu. Si les membres de la CEA adoptent une approche sectorielle pour cibler les interventions politiques, ils se verront offrir d'immenses possibilités de transformation des conditions de travail grâce à l'intelligence artificielle, à l'amélioration des compétences et à la reconversion de la main-d'œuvre, à l'utilisation des technologies numériques pour autonomiser les femmes, les filles et les jeunes, et à la formalisation des emplois précaires et des environnements de travail qui y sont associés.

7. Au cours de la sixième réunion, les membres du Comité examineront comment les États africains peuvent utiliser l'innovation et les technologies numériques pour créer des emplois décents, lutter contre la persistance du travail informel, renforcer les systèmes de protection sociale et promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les discussions porteront sur quatre piliers thématiques :

a) Les facteurs structurels et les implications socioéconomiques de l'emploi informel en Afrique, en particulier pour les femmes, les filles et les jeunes ;

b) La protection sociale comme catalyseur d'une croissance inclusive, en mettant l'accent sur les politiques et les systèmes innovants qui renforcent la résilience, réduisent la pauvreté et comblent les inégalités, avec une attention particulière pour les femmes, les filles et les jeunes ;

c) L'étude de la manière dont les technologies émergentes, telles que les plateformes numériques, les solutions mobiles et l'intelligence artificielle, peuvent offrir de nouvelles opportunités et accroître la productivité dans le secteur informel ;

d) L'étude des interventions et des réformes concrètes visant à repenser les villes en tant que pôles inclusifs au service de la transformation économique et de la cohésion sociale.

III. Date et lieu

8. La sixième réunion du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre se tiendra en présentiel au Centre de conférences des Nations Unies, à Addis-Abeba, du 26 au 28 novembre 2025.

IV. Format

9. La réunion se déroulera sous forme de séances plénières, au cours desquelles les représentants des membres de la CEA et des experts invités prendront part à des discussions thématiques structurées afin de donner à la Division des observations de fond et des orientations stratégiques.

10. Une présentation sur le thème de la sixième réunion – « De l'emploi informel à des moyens de subsistance durables : les technologies émergentes comme voies vers une transition équitable » – servira de point de départ aux discussions plénières en suscitant des réactions des participants.

11. Dans le cadre des discussions plénières, des réunions de groupes d'experts seront organisées pour faciliter des échanges approfondis sur les thèmes suivants :

- a) Le parcours des femmes africaines dans le monde du travail, de la technologie et de la finance depuis la publication de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 1995 ;
- b) L'utilisation des nouvelles technologies pour relier les stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale ;
- c) La situation actuelle de l'urbanisation, du développement et de la transformation numérique en Afrique.

12. Les conclusions des réunions des groupes d'experts seront présentées en séance plénière afin d'étayer les délibérations du Comité et d'orienter la formulation de recommandations ciblées concernant le futur programme de travail de la Division. Elles constitueront ainsi des éléments essentiels du rapport du Comité sur les travaux de sa sixième réunion.

V. Participation

13. Le Comité est composé d'experts issus des membres de la CEA, provenant des ministères chargés des questions de genre, du développement social, de l'urbanisation et de la planification économique. En outre, des représentants des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, des entités du système des Nations Unies, des organisations de la société civile et des institutions universitaires participeront en tant qu'observateurs.

VI. Bureau

14. Le/La Président(e) du Bureau représente le Comité aux réunions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Les membres du Bureau sont tenus de participer aux réunions statutaires des comités intergouvernementaux de hauts fonctionnaires et d'experts de leurs sous-régions respectives afin de veiller à ce que les questions relatives au genre et au développement social soient traitées efficacement au niveau sous-régional.

15. Les membres du Bureau sont élus sur la base du principe d'une représentation géographique équitable de chaque sous-région, en tenant également compte de l'équilibre linguistique et de la parité hommes-femmes. Un nouveau Bureau sera élu au début de la sixième réunion.

16. Des représentants du secrétariat faciliteront les consultations entre les membres du Comité, qui désigneront les candidats au nouveau Bureau. L'élection aura lieu après l'ouverture officielle de la réunion.

17. La composition du Bureau sortant est la suivante :

- a) Président : Ghana ;
- b) Premier Vice-Président : Djibouti ;
- c) Deuxième Vice-Président : Cameroun ;
- d) Premier Rapporteur : Afrique du Sud ;
- e) Deuxième Rapporteur : Tunisie.